



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# BAC PROFESSIONNEL CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE POLYCLTURE ÉLEVAGE

## Objectifs de la formation

Le Bac Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole – Polyclture Élevage, est un diplôme de niveau 4 en 3 ans, qui forme des responsables d'entreprises agricoles. Ce Bac permet une insertion professionnelle rapide.

Le diplôme permet l'obtention de la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer sous le statut de « Jeune Agriculteur ».

La formation vise à faire acquérir les compétences suivantes :

- Assurer le pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement ;
- Assurer la préservation et l'amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle ;
- Conduire des processus de production ;
- Assurer la négociation, la concertation et l'élaboration d'un projet ;
- Organiser le travail, gérer les ressources et les relations humaines ;
- Gestion et administration de l'entreprise.

## ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC DE NORMANDIE

### Lieux de la formation

Agripôle St-Hilaire-Du-Harcouët - Lycée  
[www.agripole-st-hilaire.fr](http://www.agripole-st-hilaire.fr)

Campus Agricole de Vire - Lycée & CFA  
[www.tracyvire.fr](http://www.tracyvire.fr)

Campus Métiers Nature de Coutances - Lycée  
[www.campusagri.fr](http://www.campusagri.fr)

Campus Terre et Avenir - Lycée agricole de Sées  
[www.campusterreetavenir.fr](http://www.campusterreetavenir.fr)

EPL de l'Eure - Lycée de Gilbert Martin & CFA  
[www.educagri27.fr](http://www.educagri27.fr)

Le Robillard - Lycée & CFA  
[www.le-robillard.fr](http://www.le-robillard.fr)

NaturaPÔLE  
Campus Yvetot Lycée & CFA  
Campus Pays de Bray Lycée & CFA de  
Brémontier Merval  
[www.naturapole.fr](http://www.naturapole.fr)

Saint-Lô Thère - Lycée & CFA  
[www.saint-lo-there.fr](http://www.saint-lo-there.fr)



APPRENTISSAGE & SCOLAIRE

DURÉE 3 ans

# BAC PROFESSIONNEL CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE – POLY CULTURE ÉLEVAGE

## CONTENU DE LA FORMATION

La formation vise à acquérir 11 modules de formation mettant en œuvre des capacités générales et des capacités professionnelles :

### Enseignement général et professionnel

Français, histoire-géographie, anglais, EPS, mathématiques, Physique-Chimie-Biologie ; Éducation socio-culturelle ; Informatique ; Zootechnie ; Agronomie ; Agroéquipement ; Manipulation bovin, sécurité, conduite ; Module d'adaptation professionnelle ; Économie Agricole ; Comptabilité – Gestion

### Compétences générales

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- Développer sa motricité
- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

### Compétences professionnelles

- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- Piloter une entreprise agricole
- Assurer la conduite technique des productions
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole
- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : Module d'adaptation professionnelle (MAP)

## DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Employé agricole

Chef d'exploitation agricole

Employé/salarié en Organisation Professionnelle Agricole (OPA)



Admission étudiée au cas par cas.

## POURSUITES D'ÉTUDES

BTSA Productions Animales ou Productions Végétales

BTS Agronomie

BTS Cultures durables,

BTS Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise

BTS Génie des Équipements Agricoles

BTS Gestion et Protection de la Nature

Certificats de spécialisation

Certificat de Qualification Professionnelle

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Être physiquement apte

### En Formation Initiale Scolaire

- Après une classe de 3<sup>e</sup> : admission en classe de 2<sup>de</sup> Professionnelle « Agroéquipement » (AE).
- Après une 2<sup>de</sup> Générale et Technologique ou un diplôme de niveau V : admission directement en classe de 1<sup>re</sup>.

### En apprentissage

- Être âgé de 15 ans minimum après une classe de 3<sup>e</sup> et avoir 29 ans révolus maximum (moins de 15 ans ou plus de 29 ans, nous contacter). Possibilité d'entrer directement en 2<sup>e</sup> année après une seconde ou un diplôme de niveau 3.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une exploitation agricole ou une concession agricole. Nous pouvons vous accompagner dans cette recherche.

